



28 novembre 2013

Réponse de l'Uprigaz à la consultation publique de la CRE relative à l'expérimentation par Fosmax LNG d'un service de conversion d'émission continue en émission bandeau

Q1. : Etes-vous favorable à la mise en place par Fosmax LNG d'un service de conversion d'émission continue en émission bandeau ?

L'Uprigaz discerne mal l'intérêt de proposer un service qui vient perturber les équilibres d'émission tels qu'ils résultent des engagements contractuels signés entre Fosmax et les expéditeurs du terminal.

L'Uprigaz s'interroge par ailleurs sur l'opportunité de revenir sur une mesure qui n'a pas recueilli lors de la Concertation Gaz organisée sous l'égide de la CRE un consensus de la part des expéditeurs actifs sur ce terminal. L'intérêt général, à défaut d'être celui d'une majorité, ne saurait cependant être confondu avec tel ou tel intérêt particulier.

Q2. : Etes-vous favorable aux règles d'allocation de l'option de conversion proposées par Fosmax LNG?

Si l'Uprigaz ne partage pas l'analyse de la CRE sur l'opportunité de proposer un service de conversion d'émission, elle n'a pas de réserve particulière sur les modalités d'allocation de cette option dès lors qu'elle serait devenue opérationnelle.

Q3. : Etes-vous favorable aux modalités de facturation proposées par Fosmax LNG ?

L'Uprigaz souhaiterait disposer d'éléments permettant d'apprécier les conséquences économiques de la mise en place de ce service pour les expéditeurs qui n'en bénéficient pas alors même que ce mécanisme vient rompre les équilibres contractuels auxquels l'ensemble des parties prenantes avait souscrit.

Ces éléments d'appréciation sont d'autant plus nécessaires qu'il a été indiqué lors de la Concertation Gaz que le prix de ce service était manifestement sous-évalué.

Q4. : Avez-vous d'autres remarques à formuler ?

Pas d'autres observations.
